

Gestion Informatisée Vol A Voile

Lettre ouverte à chacune des Listes candidates aux élections FFVV 2015

Les deux listes qui se présentent aux suffrages des associations adhérentes en vue de diriger la FFVV semblent attachées à promouvoir la simplification du fonctionnement du mouvement, ce qui passe, entre autres, par l'automatisation supplémentaire de nombreuses tâches encore manuelles.

Le GIVAV est statutairement lié aux organismes dirigeant la FFVV, ou contribuant fortement à la mise en œuvre du vol à voile (GNAV, ANEPVV) dont les représentants forment un collège constituant cinquante pour cent de ses administrateurs.

Le GIVAV compte aujourd'hui parmi ses membres plus de cinquante pour cent des associations affiliées à la FFVV et son évolution positive se confirme au fil du temps.

Les fonctionnalités du logiciel évoluent régulièrement au profit du mouvement dans le cadre d'une participation active de ses membres, mais cette évolution reste contrainte par la nécessité de maintenir une participation financière modérée des associations pour rester un outil accessible au plus grand nombre.

Cependant, au vu de l'utilisation de plus en plus approfondie du logiciel par les associations et de leurs besoins importants et urgents de gain en productivité administrative, se fait jour la nécessité d'accélérer fortement la mise à disposition du mouvement, des fonctionnalités complémentaires (automatisation de la gestion des vols d'initiation, des stages, des concours...), de compléter l'intégration du logiciel afin d'automatiser les échanges avec les organismes contribuant au fonctionnement des clubs et rajeunir un certain nombre de programmes plus anciens afin d'en améliorer tant les fonctionnalités que la convivialité d'utilisation.

Mettre en œuvre rapidement cette politique conduirait le GIVAV à un déséquilibre de trésorerie à court terme si l'on souhaite maintenir le niveau de contribution des associations compatible avec leurs équilibres d'exploitation.

A ce titre, le GIVAV envisage de solliciter auprès de la fédération un prêt de 30 000 € remboursable sur une période de 5 ans, afin de lui permettre de mettre en œuvre dès cette année les développements envisagés et ainsi améliorer les services rendus aux associations.

Compte tenu de l'énoncé de vos programmes, le GIVAV souhaite connaître votre position de principe vis-à-vis de cette demande de financement que nous souhaiterions obtenir dès Avril 2015.

Afin de garantir la transparence du GIVAV et sa neutralité dans les élections à venir, nous publions cette lettre sur le forum planeur.net et publierons également les réponses de chaque liste.

Le GIVAV vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce projet dont le but est d'améliorer le fonctionnement de nos clubs, et vous présente l'expression de ses meilleurs sentiments vélivoles.

le Président

